

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	21 (1892)
<b>Heft:</b>	2
 <b>Artikel:</b>	Les tâches à domicile
<b>Autor:</b>	Loutan
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1039503">https://doi.org/10.5169/seals-1039503</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Tenue des cahiers.* — Les cahiers de l'école de Z. sont généralement bien tenus. Chaque devoir porte la date sous laquelle il est écrit. Quelques corrections à l'encre rouge, revues et refaites par l'élève : c'est la bonne manière, car à quoi bon les corrections, si les élèves ne les revoient jamais et surtout n'en tiennent pas compte.

Nous aimons voir les cahiers au net, autrement dit *bons cahiers*. C'est là que les élèves copient leurs meilleures compositions, des modèles de lettres, des comptes, etc. Plus tard, devenus grands, ils reverront avec plaisir ces travaux d'écoliers qui leur rappelleront les plus belles années de leur vie. Mais tout cela n'est pas toujours l'expression vraie et sérieuse des progrès de l'école. En habit de fête, on juge parfois mal de l'ouvrier. Voyons-le tous les jours, sans apprêt, à l'œuvre, à son établi. Et pour cela soignons bien aussi notre cahier de *devoirs*. Ici, tout peut être contrôlé, et l'examinateur voit avec satisfaction la marche, les travaux et les progrès d'une école.

Bien différents sont les cahiers de l'école de X. Les élèves de la division supérieure seulement ont des cahiers, et quels cahiers ! C'est un vrai fouillis de devoirs, barbouillés à la maison ou pendant les leçons ; on ne sait quand, attendu qu'aucun devoir ne porte de date. Une page a les coins déchirés, une autre est toute maculée d'encre, une troisième est chiffonnée, et le tout est un véritable gribouillage.

Et vous n'avez pas d'autres cahiers que cela ? — Mais non, Monsieur l'Inspecteur, nous commencerons les *bons cahiers* après le nouvel-an ! — Et pour le moment que faites-vous ? — Eh bien ! de la calligraphie dans les *cahiers réglés*. — Et les autres élèves, et les autres devoirs ? — Eh bien ! nous faisons tout sur l'ardoise. — Je le crois bien et je le vois bien : vous effacez tout et vous n'avez plus rien ! Economie mal placée. Croyez-vous que les familles et vos élèves même ne seraient pas plus satisfaits de voir, dans des cahiers, le travail de chaque jour ?

Les ardoises sont un pis-aller pour les plus jeunes enfants. Arrivés à un certain âge, tout ce que font nos élèves mérite d'être bien fait. Employez les ardoises pour les exercices de calcul, pour des *brouillons* de composition, etc. Mais rien de plus.

Et de noter dans notre carnet : *Triste école — pas de méthode et pas de goût — maître apathique. — Il faut que ça change.*

---

## LES TACHES A DOMICILE

---

Sous ce titre nous avons reçu un excellent travail de conférence dû à la plume de M<sup>le</sup> Loutan, institutrice à Corminbœuf.

Nous en reproduisons aujourd'hui la première partie qui expose l'utilité de ces devoirs :

Une fois hors de la classe, l'écolier est-il toujours occupé ? se trouve-t-il toujours sous la surveillance immédiate de ses parents ? Malheureusement non ; ne voit-on pas souvent un grand nombre d'enfants s'amuser dans les rues des heures entières, et s'habituer ainsi à l'inaction ? Qu'attendre de bon d'une récréation, prolongée parfois jusqu'au dernier son de l'*Angelus*, sans surveillance, au milieu de camarades peut-être vicieux et pervertis ? N'est-il pas bien à craindre que leur innocence ne rencontre quelque pierre d'achoppement ? Hélas ! il ne faut qu'un souffle corrompu pour effacer dans l'enfant toutes les bonnes impressions qui ont touché son âme durant son séjour en classe. Outre ce danger, il semble peu moral qu'un enfant passe habituellement ses soirées dans le désœuvrement. Il risque alors de prendre le travail en aversion et de grandir avec des habitudes de paresse difficiles à corriger plus tard. Les devoirs qu'on lui donne à écrire dans la famille remédient à ce péril, en limitant à des proportions raisonnables, les récréations nécessaires à sa santé. De plus, les tâches à domicile concourent au perfectionnement intellectuel et moral de l'enfant. Elles offrent de grands avantages, si elles sont effectuées dans de bonnes conditions. D'abord, elles empêchent l'élève de se livrer à l'oisiveté après sa sortie de classe, lui font aimer le travail, en lui montrant la nécessité et le bonheur d'une vie active et réglée, stimulent sa volonté et l'habituent à goûter la satisfaction que procure toujours l'accomplissement d'un devoir. Elles mettent à profit ces longues soirées d'hiver que la majeure partie des enfants emploieraient à des jeux inutiles ou dangereux, à des lectures peut-être malsaines, à des sorties surtout répréhensibles. Elles les empêchent de prêter leur attention à ces conversations oiseuses et parfois inconvenantes que se permettent souvent les parents et amis de la famille ; car, les adultes ne songent pas toujours à respecter la présence de ces jeunes enfants, à l'âme candide et encore ignorante des misères de ce monde et des imperfections humaines. Il est vrai que ces maux ne sont pas toujours à craindre. Pareille chose n'arrive pas dans les familles pieuses et intelligentes, où la fermeté du père et la douce autorité de la mère, jointes à une vigilance de tous les instants, savent écarter de leurs enfants l'influence du mauvais exemple. Alors même, les tâches à domicile ont au moins l'avantage de les familiariser avec le travail et de les habituer à une vie bien remplie.

On nous objectera peut-être que les devoirs à la maison usurpent un temps précieux, pendant lequel les parents pourraient faire travailler les enfants au profit commun de la famille. Cette objection ne nous paraît pas entièrement fondée. Certainement, si nous étions sûrs que les parents remplissent loyalement leurs devoirs, nous pourrions nous relâcher un peu de la surveillance que nous exerçons sur l'enfant hors de la classe. Mais beaucoup ne s'inquiètent pas d'occuper nos élèves et de veiller sur leur conduite, et ceux-là forment malheureusement la majorité. Dès lors, le maître n'est-il pas tenu en conscience à s'arroger un droit que ni la morale, ni la loi scolaire ne réprouvent. Combien de fois n'avons-nous pas entendu des parents dire à leurs enfants : « Ah ! vous n'avez pas de tâche aujourd'hui ! quel ennui ! Nous aurons un fameux tapage ce soir ! »

Du reste, soyons convaincus qu'un devoir d'une demi-heure ne paraîtra pas une surcharge aux parents les moins raisonnables. Sans doute, si la tâche exigeait une ou deux heures de travail, les familles seraient en droit de se plaindre et de réclamer. Mais nous croyons qu'aucun instituteur ne se laissera entraîner à ce fatal excès, qui occasionnerait toujours de fâcheuses conséquences.

Les tâches à domicile, ainsi que nous venons de le voir, ont l'avantage d'éloigner les enfants du désœuvrement, et de les familiariser de bonne heure avec l'obligation sacrée du travail. Mais ce n'est pas tout. Si l'élève ne se livrait à l'étude que sous l'œil et la direction constante de son maître, il arriverait alors qu'il resterait dans l'inaction intellectuelle, et, au lieu de développer en lui cette tendance naturelle que tout homme doit avoir d'acquérir des connaissances, il perdirait insensiblement l'amour du travail personnel. Il s'habituerait à n'agir que d'après un ordre donné, ce qui paralyserait chez lui la volonté et l'énergie et en ferait un caractère mou, faible et lâche, que le moindre obstacle rebuterait et que l'épreuve trouverait vaincu avant la lutte. A notre époque surtout, la société demande des caractères fortement trempés, des âmes viriles et courageuses, qui combattent l'influence dévastatrice du mal par l'exemple des vertus. A nous, éducateurs, de former ces coeurs d'enfants pour le combat de la vie. Habituons-les insensiblement à faire acte de volonté et d'énergie, à se tirer seuls d'affaire, à vaincre les difficultés. Sans doute, il est bon d'aplanir le chemin que l'enfant doit parcourir ; mais, plus tard, devenu homme, ne trouvera-t-il pas son sentier bien rocallieux, la lutte inégale, si on ne lui a pas appris à se frayer lui-même un passage, à voler de ses propres ailes. Aurat-il toujours un guide sûr, qui lui montre la voie et lui signale les dangers ? Hélas ! non ; alors le découragement surviendra et réduira à néant les meilleures intentions.

Les devoirs à domicile habituent l'enfant à un travail personnel. Ils l'accoutument à la réflexion, à une plus grande responsabilité de ses actes et exercent son jugement. Ce que l'enfant aura fait pour de petites choses, il le fera pour de plus grandes ; il acquerra ainsi des habitudes d'ordre et de régularité qui influeront grandement sur son avenir.

Un second avantage que nous offrent les tâches à domicile, est relatif à l'instruction. Elles nous font bénéficier d'un gain de temps considérable. « Le temps, c'est de l'argent, » disent les Anglais. En vérité, le temps est absolument nécessaire pour mener toute entreprise sérieuse à bonne fin. Or, qu'y a-t-il de plus sérieux que l'éducation de la jeunesse, et n'est-il pas juste de lui consacrer le plus de temps possible ? Notre programme scolaire étant très chargé, il est presque indispensable que certains devoirs écrits, corollaires des leçons orales, s'exécutent à la maison. Quand les applications sont en partie faites à part, la classe est réellement ce qu'elle doit être : un enseignement direct et non une étude, une transmission de connaissances par le maître et non un travail solitaire de l'élève. Pourtant cela ne veut pas dire que l'étude et l'enseignement direct ne puissent se concilier pendant la classe ; au contraire, il faut bien les combiner pour occuper tous les cours.

Les vacances étant très nombreuses à la campagne, on ne parviendrait pas à étudier toutes les matières fixées par le programme pour une année scolaire, si l'on n'avait pas ce puissant auxiliaire, ce

complément indispensable des leçons : les devoirs à domicile. Puis, dans une école, réunissant tous les degrés, le temps étant réparti entre les différents cours, il résulte que la part consacrée à chaque nouvelle leçon serait insuffisante, si l'on ne pouvait en ordonner la répétition ou l'application à domicile. Nous voyons donc que les devoirs favorisent la réalisation du programme proposé par nos autorités. De plus, ils remémorent et consolident les matières vues en classe. Puis, ce qu'à l'école, l'élève n'aura entrevu qu'à demi, lui apparaîtra tout entier, lorsqu'il se trouvera seul, occupé à réfléchir et à raisonner. Car il est incontestable que l'enfant, dans ses premières années d'école primaire, n'est pas à même de bien comprendre tout ce qui, pour la première fois, se fait en classe. Il ne saisira pas non plus toutes les explications de son maître. Il faut donc que lui-même se mette à l'œuvre, qu'il cherche à éclaircir les petites difficultés qu'il a cru trouver au premier abord dans ses matières, qu'il s'applique à revoir en son particulier les leçons qui lui ont été expliquées en classe. A la maison, l'élève se trouve dans certains cas, plus à l'aise qu'à l'école, car, ne l'oublions pas, le travail intellectuel demande du calme, de la tranquillité et même l'isolement. Puis, songeons aux enfants peu doués, et ils sont nombreux, dont la mémoire ingrate a besoin d'exercices répétés. Comment exiger d'eux des progrès sérieux, sans supposer une application prolongée au-delà des heures réglementaires ? « Apprendre n'est rien, retenir, c'est tout » a dit un savant pédagogue. Le maître développe l'intelligence de l'enfant, il forme son esprit et son cœur ; il consacre à cette mission son temps, ses talents et ses forces, mais il bâtit sur le sable si, au sortir de l'école, ces notions de science et de vertu qu'il a jetées dans ces jeunes âmes, sont emportées par le vent de la dissipation. Où sera le souvenir des leçons données la veille, si l'enfant n'a rêvé qu'aux papillons, aux pouponnées et aux fleurs ?

Les tâches à domicile nous présentent un troisième avantage qu'il faut se garder de dédaigner. Il consiste à éveiller l'intérêt des parents en faveur de l'instruction et à les tenir au courant des progrès de leurs enfants. Elles sont un puissant moyen pour multiplier les relations entre l'école et la famille et pour en resserrer les liens. C'est par les devoirs que les parents se convainquent du travail des élèves en classe, qu'ils en surveillent la marche et en constatent les résultats. Plusieurs d'entre eux suivent avec un réel intérêt les progrès de leurs enfants ; ils encouragent et récompensent leur application. Et ces élèves, dont les familles stimulent le zèle, ne sont-ils pas toujours au premier rang ? Certes, ce sont nos meilleurs écoliers. Dès lors, pourquoi soustraire l'instruction à l'influence salutaire de la maison paternelle ? On objectera peut-être que ces familles-là sont rares. Nous ne le croyons pas ; elles sont plus nombreuses qu'on le pense communément, et chacun de nos collègues a pu entendre des mamans s'informer auprès de leurs enfants, si les devoirs étaient faits et les leçons étudiées. Nous en connaissons bon nombre qui, chaque jour leur font réciter, soit le Catéchisme, soit toute autre leçon ; nous avons même été frappée de voir, cet hiver, une mère de famille mettre tous les titres aux devoirs de sa fille. Soyons justes et reconnaissions le bien qui peut résulter de l'influence des parents. Certainement, il y en a qui, au lieu de favoriser l'école, ne font qu'en entraver les progrès par leurs récriminations, le peu de respect qu'ils vouent au maître et l'indifférence, si ce n'est pas

l'hostilité qu'ils témoignent pour l'instruction. Mais ceux-là sont heureusement une exception qui va toujours diminuant. Du reste, si l'instituteur donne une tâche restreinte, en rapport, soit avec l'intelligence de l'enfant, soit avec le temps dont il peut disposer sans mécontenter ses parents, ceux-ci ne se plaindront pas.

Nous avons démontré l'utilité des devoirs et les avantages qui en découlent, nous parlerons maintenant des qualités qu'ils doivent avoir et des modifications qu'ils doivent subir par rapport aux lieux et aux différentes époques de l'année.

(A suivre.)

---

## ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

AUX TROIS COURS D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE EN PRENANT POUR BASE  
NOS DEUX LIVRES DE LECTURE

---

### II. ORTHOGRAPHE DE RÈGLES. — a) *Importance.*

L'orthographe de règles est l'application des règles grammaticales. Elle apprend à écrire une partie seulement du mot : elle est donc moins importante que l'orthographe d'usage ; elle est pour ainsi dire le complément nécessaire de celle-ci. Aussi est-elle indispensable à qui veut écrire sans faute. Chacun peut se trouver dans la nécessité de rédiger une correspondance ; alors, comment donner à la rédaction une forme tout à fait correcte, si l'on ne connaît pas, non seulement d'une manière théorique les principales règles de grammaire, mais encore leur application raisonnée ?

C'est dire que cette partie de notre langue ne doit point être négligée à l'école primaire. Au contraire, le maître, soucieux de l'avenir de son école et de l'accomplissement de son devoir, doit lui vouer tous ses soins, aussi bien qu'à la composition, car une rédaction n'est jugée réellement bonne que si elle ne contient pas de faute. Tout élève, à moins d'être faiblement doué, devrait donc, à sa sortie de l'école, être à même d'écrire une lettre sans faute. Certes, si cet idéal pouvait être atteint, notre canton monterait rapidement sur l'échelle fédérale.

### b) *Procédés à suivre.*

Avant de parler des procédés à suivre dans chaque cours, hâtons-nous de dire que le livre de lecture suffit pour l'étude de la grammaire. Ce manuel, du commencement à la fin, n'est-il pas l'application des règles grammaticales ? Dès lors ne peut-on pas, de l'exemple arriver à la règle ? Même avec un manuel spécial pour la grammaire, on doit, pour procéder logiquement et sûrement, observer le *principe général* : faire découler les règles grammaticales des exemples écrits au tableau noir.

Mais avec notre livre de lecture on ne peut plus dire aux élèves, à la fin de la classe : « Vous apprendrez telles règles pour demain, vous